

Motion du 15 octobre 2007 de Mmes Marie Chappuis, Anne Carron-Cescato, Nelly Hartlieb, Alexandre Rys, Odette Saez, MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Des places de parking roses pour les mamans!»

(refusée par le Conseil municipal lors
de la séance du 25 février 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le fait qu'il est souvent très compliqué, dans les parkings, en raison de l'étroitesse des places, d'extraire en toute sécurité les bébés et les jeunes enfants des sièges auto;
- la nécessité d'améliorer la sécurité des jeunes enfants en permettant aux familles de se garer proche des sorties, leur évitant ainsi de devoir slalomer entre les voitures qui entrent et qui sortent;
- le succès rencontré par les «places roses» déjà mises à disposition dans plusieurs communes françaises, mais aussi en Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis;
- le modèle des places pour handicapés, qui sont plus larges et faciles d'accès;
- le fait qu'il serait facile de vérifier que ces places sont bien utilisées par des familles ayant de jeunes enfants (présence ou non d'un siège auto à l'arrière de la voiture);
- le fait que la Fondation des parkings gère de nombreux parkings publics situés en ville;
- le fait que la Ville de Genève fait partie de ladite fondation;
- le coût financier extrêmement faible qui serait généré par la création de ces places roses,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intervenir auprès de la Fondation des parkings afin de créer des places roses destinées aux femmes enceintes et aux familles ayant des enfants en bas âge;
- que ces places roses soient plus larges que les places normales et situées proche des sorties des parkings.